

Communiqué de presse

Le 28 février 2014

Le GASP salue l'adoption de la Politique en itinérance

Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP) tient à souligner le lancement de la Politique en itinérance cette semaine tel qu'annoncé la semaine dernière par la ministre Hivon. Cette annonce est le fruit de huit années de mobilisation soutenues par plus de 200 acteurs communautaires, politiques et sociaux à travers le Québec. Devant le constat de l'augmentation du phénomène de l'itinérance en Haute-Yamaska, le GASP a posé à maintes reprises des actions afin de presser le gouvernement à s'engager dans la mise en œuvre des mesures nécessaires et pertinentes pour lutter efficacement contre l'itinérance. Pensons à l'appui de la ville de Granby à cette politique en 2012 suite à la demande du GASP et, plus récemment, à la participation au blitz de fax et courriels initié par le Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ) pour demander l'adoption et le lancement de cette Politique avant les élections. Notre regroupement, qui siège au comité de coordination du RSIQ, est donc très satisfait de cette annonce.

Un levier majeur en matière de lutte à l'itinérance

Cette politique constitue un levier important en matière de lutte à l'itinérance puisque le dossier est désormais considéré comme en enjeu majeur qui dépassera les plans d'action et traversera les différents gouvernements à venir tout en interpellant plusieurs ministères. Celle-ci permet de placer la lutte à itinérance en tant que responsabilité collective et servira d'assises à des actions et des investissements appropriés.

Un pas dans la bonne direction

Le GASP attend avec impatience le contenu de celle-ci afin de mesurer le poids de cette intention. Le gouvernement a annoncé, la semaine dernière, dans son projet de budget, des investissements en itinérance de l'ordre de 40 millions \$ en logements sociaux et 6 millions \$ en services de suivis et de proximité ainsi qu'en soutien communautaire. C'est un premier pas dans la bonne direction mais d'autres stratégies devront être envisagées, notamment en ce qui a trait à la spécificité de l'itinérance dans les régions, à la sécurité du revenu, aux logements sociaux, à la sécurité alimentaire, à la réinsertion et à la justice. Il est impératif que ces mesures soient prises en compte dans le cadre du Plan d'action quinquennal qui suivra cette politique.

Nous souhaitons également qu'un tel engagement puisse faire bénéficier notre région d'un financement accru pour de combattre efficacement le phénomène, notamment sur la question du logement social qui se trouve en fort déficit à Granby. Le GASP, par l'entremise du Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ), travaillera à ce que des mesures cohérentes et concrètes soient prises pour lutter à court et moyen terme contre ce phénomène au Québec et ce, dans toutes les régions.

Source:

Nicolas Luppens

Coordonnateur du Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP)

gasphauteyamaska@gmail.com

www.gasph-y.net

170, rue St-Antoine Nord, local 311

Granby, J2G 5G8

Tél: (450) 378-0990, Fax: (450) 378-5743